

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation organisée par le groupe PIN d'ARISTOTE

du 8 au 11 avril 2013

Remplir une fiche par personne

Sujet : Formation Pérennisation et communication de l'information numérique,

Lieu : INP (Institut National du Patrimoine), Carré Colbert, 2 rue Vivienne, 75002, Paris

Responsable de Formation

Nom

Société

Adresse.....

Tél Fax.....

Participant

Nom..... Prénom.....

Fonction.....

Société.....

Adresse.....

Tél Fax..... Mail.....

Adresse de facturation si elle est différente

Nom.....

Société.....

Adresse.....

Tél Fax.....

Chaque participant recevra par mail une convocation lui donnant toutes indications sur l'organisation matérielle.

Tarifs :

Pour les personnels des organismes membres d'Aristote :

Air Liquide, BnF, Bull, CEA, CERFACS, CINES, Cirad, CISCO, CNES, CNRS, Ecole Polytechnique, EDF R&D, elcca, EURIWARE, Fing, GENCI, HP, IFPEN, Ifremer, IFSTTAR, INRA, INRIA, Institut Mines-Télécom, Kertios, Marcel, METEO FRANCE, ONERA, Orange Labs, RENATER, SysFera, Thales.

Ce tarif s'applique aussi aux personnels relevant de la fonction publique et des établissements publics.

PRIX H.T..... 900,00 €

TVA 19, 6 %..... 176,40 €

TOTAL T.T.C..... 1 076,40 €

Pour les personnels des autres Organismes

PRIX H.T..... 1 600,00 €

TVA 19, 6 %..... 316,60 €

TOTAL T.T.C..... 1 913,60 €

Date :

Signature :

demande d'attestation de présence

règlement joint

règlement à réception de facture, celle-ci tient lieu de convention de formation simplifiée

INFORMATIONS GENERALES

Modalités d'inscription

Retourner le bulletin rempli et signé en tenant compte des dates limites figurant sur la fiche de la session, à l'adresse suivante :

Mme Tétard

Association Aristote

Ecole Polytechnique

91128 PALAISEAU CEDEX

Il est demandé également d'envoyer une préinscription à marie.tetard (at) polytechnique.edu: un mail contenant vos coordonnées détaillées. Le nombre de places étant limité, les priorités seront basées sur l'ordre de réception de ces courriels de préinscription.

Chaque participant recevra une convocation lui donnant toutes les indications nécessaires sur l'organisation matérielle. Une copie de cette convocation sera adressée au signataire de l'inscription, accompagnée de la facture correspondante. En cas d'annulation dans les 15 jours précédant le stage, non compensée par un remplaçant, il sera facturé 50 % du montant de l'inscription.

Toute inscription annulée moins de 7 jours avant la date de début de la session sera facturée. Les absences ne donnent lieu à aucune réduction.

Frais d'inscription

Le règlement doit accompagner le bulletin d'inscription ou parvenir à réception de facture, chèque à l'ordre de l'Association Aristote.

Les frais d'inscription incluent la participation aux cours et l'ensemble de la documentation disponible et téléchargeable dans la section « Espace formation » du site web de PIN (<http://pin.association-aristote.fr/>). **Les déjeuners ne sont pas inclus.**

La facture envoyée tient lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.